

FONTCOUVERTE

L'Heure civique, un concept qui fait son chemin



Le principe de l'Heure civique a été présenté le 18 mars. G.A.

Vendredi 18 mars au soir, Francis Grellier, le maire, Alexandre Grenot vice-président au Conseil départemental en charge de la jeunesse et la citoyenneté et Atanase Périfan, maire des Gonds, créateur des voisins solidaires présentaient à la salle des fêtes l'Heure civique.

L'idée est d'encourager la population à donner une heure bénévolement à ses voisins. Une marque de générosité qui a eu une résonance dans 54 communes du département. L'aide ne résout pas tous les problèmes du quotidien et il ne s'agit que de difficulté passagère comme un meuble à déplacer ou accompagner à un rendez-vous médical. « On ne

refait pas un toit, on ne se substitue pas aux entreprises », précise le maire des Gonds.

Maintenir l'élan

Comment s'y prendre ? Les volontaires s'inscrivent à la mairie, une vidéo leur est présentée, l'action est étudiée puis accompagnée. Le projet est suivi par Stéphanie Beltrame. Les municipalités espèrent redonner du sens au mot solidarité et maintenir cet élan qui est apparu entre voisins aux moments des périodes de confinements. On se prend à rêver : si l'heure civique devenait aussi populaire que la fête des voisins !

Geneviève Aubert